



## LETTRE OUVERTE

# Syndicat UNSA territoriaux CeA

Strasbourg, le 12 février 2021.

**Monsieur Frédéric BIERRY**  
**Président**  
**Collectivité européenne d'Alsace**  
Place du Quartier Blanc  
67000 STRASBOURG

Monsieur le Président,

Se voir confier un.e enfant par l'Aide Sociale à l'Enfance est un travail à temps plein, dès le début.

Nos collègues ASSFAM se doivent de :

- ✓ veiller à sa santé physique et psychologique,
- ✓ assurer son accès aux soins médicaux,
- ✓ lui permettre de retrouver un équilibre, dans un cadre stable dans lequel elle/il pourra s'épanouir,
- ✓ l'aider à se développer et devenir autonome.

Or, elles.ils sont rémunéré.es, au sein de la CeA, pour un.e enfant confié.e à 87,42% du SMIC mensuel seulement, pour un travail XXL, 24h/24h – 7j/7j.

Cette réalité en cache une autre plus inquiétante encore, car elle hypothèque leur avenir, leur future retraite. En effet, un.e collègue ASSFAM qui se serait vu confier, par la CeA, toute sa carrière, qu'un.e enfant, à la fois, en garde continue, ne percevra à sa retraite qu'environ 670 euros bruts/mois (le minimum vieillesse est aujourd'hui fixé à 903,20 euros bruts/mois) Nous pouvons en convenir ensemble, cette réalité n'est pas tenable, pas acceptable.

L'UNSA demande ainsi, dans le cadre du 2<sup>ème</sup> volet des négociations relatives au transfert des ASSFAM à la CeA, que la FGA, qui constitue la part fixe de leur rémunération mensuelle, indépendamment du nombre d'enfants confié.es, soit revalorisée à hauteur de 76,07h SMIC, ce qui correspond à une augmentation nette de 148,96 euros nets/mois, afin simplement d'atteindre le niveau du SMIC horaire/mois, soit 151,67h SMIC/mois contre seulement 132,64 h SMIC/mois aujourd'hui, dès le premier.e enfant confié.e, pour une profession, nous le rappelons, mobilisée XXL, 24h/24h – 7j/7j.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, pour votre réponse et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Contacts :

07 81 46 48 44

07 60 48 94 22

[syndicat.unsa@alsace.eu](mailto:syndicat.unsa@alsace.eu)

[unsaterritoriaux.cea@gmail.com](mailto:unsaterritoriaux.cea@gmail.com)



Véronique BAHIT  
Secrétaire Générale